

était fier et que celle-ci était tout aussi fière de lui, indéfectivement. Comme certains l'ont dit, je pense que l'histoire le traitera avec de plus en plus de gentillesse.

Des voix: Bravo!

[Français]

Honorables sénateurs, en préparant ces quelques remarques, j'ai regardé bien entendu les discours des proposeurs et des secondeurs antérieurs, tels que les sénateurs Ottenheimer, Barootes, Cogger et Bolduc. J'y ai retrouvé des remarques à la fois incisives et «prescientes».

À titre d'exemple, mon ami de longue date, le sénateur Cogger souhaitait ardemment le 2 octobre 1986 ceci et je cite:

En ce domaine, nous devons, il me semble, redoubler d'efforts pour mettre fin à l'isolement dans lequel s'est retrouvée la province de Québec, suite à l'entente de 1982. Nous devons également rechercher à parfaire les engagements pris au terme de cette entente, aussi bien par le gouvernement fédéral que par neuf provinces, à l'endroit des autochtones.

Quelle tragédie que nous Canadiens n'ayons pas encore réussi à régler l'un ou l'autre de ces deux défis.

[Traduction]

En prenant la parole aujourd'hui, je suis conscient non seulement de mes propres responsabilités en tant que sénateur, mais aussi de la continuité historique dont nous témoignons tous ici, au moment où nous entrons dans ce qui constituera sûrement l'une des périodes les plus importantes et les plus marquantes de l'histoire de notre pays. Les honorables sénateurs me pardonneront de les entretenir pendant un moment de ma propre continuité puisque je suis un descendant d'un ancien leader du gouvernement et de l'opposition de cette Chambre, M. Arthur Meighen, qui a aussi occupé à deux reprises, quoique brièvement, le poste de premier ministre ainsi que celui de chef du Parti conservateur à deux reprises aussi, mais pendant une plus longue période.

Comme Eugene Forsey, un autre distingué membre de la présente Chambre l'a déclaré souvent, mon grand-père était un homme très intelligent et fort éloquent. Malheureusement, au moins pour moi, ces talents ne se transmettent pas nécessairement d'une génération à l'autre et il arrive souvent que je me demande ce qu'il aurait pu dire ou faire dans des circonstances comme celles où nous nous trouvons aujourd'hui. Même si personne ne peut être certain de ce qu'aurait été sa réponse—sauf pour ce qui est de sa précision et de son élégance—on peut être résolu à remplir aujourd'hui notre rôle avec l'intérêt, la présence d'esprit et le respect des principes qu'il aurait exigés de lui-même.

C'est donc avec enthousiasme que je me lève aujourd'hui pour appuyer la motion concernant l'Adresse en réponse au discours du Trône parce que celui-ci est axé sur la réunification du pays d'une manière qui permettra de surmonter l'acrimonie, l'apathie, l'incompréhension et j'ajouterais aussi l'ignorance.

Nous ne pouvons plus, nous Canadiens, nous permettre le luxe de l'ignorance générale. L'ignorance prenant la forme de l'analphabétisme est suffisamment mauvaise, et nous serons tous d'accord pour dire qu'elle ne devrait pas être tolérée dans un pays qui se targue d'être la huitième puissance économique

[Le sénateur Meighen.]

au monde. À cet égard, je sais que madame le sénateur Fairbairn, sensible comme je le suis à l'appui sans réserve qu'elle apporte depuis des années au Collège Frontière, appuierait avec enthousiasme l'objectif du gouvernement de réduire l'analphabétisme de moitié d'ici l'an 2000. De même, l'ignorance des moyens essentiels dont nous devons nous doter pour entrer dans le 21^e siècle n'est tout simplement pas acceptable au Canada. Il existe cependant d'autres formes d'ignorance qui sont encore plus insidieuses et peut-être même plus dangereuses: l'ignorance de l'envie justifiée dont nous faisons l'objet de la part d'autres pays; l'ignorance de la haute estime dont nous jouissons dans le monde; et surtout l'ignorance les uns des autres, de ce que nous possédons ensemble en tant que Canadiens—en somme, une faiblesse collective qui n'a pas sa place au sein de notre nation.

• (1610)

Je me réjouis en particulier de ce que le programme énoncé hier souligne l'importance du lien qui existe entre les meilleurs intérêts économiques de notre pays et la nécessité de mettre—une fois pour toutes de l'ordre dans nos affaires constitutionnelles.

Depuis 1867, nous assistons à d'interminables débats au sujet de divers changements et options constitutionnels, dont la plupart n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Nous avons bien connu quelque succès, mais ce fut l'exception. Pendant presque toute cette période, nous avons pu nous payer le luxe de savoir que l'exportation massive de nos ressources naturelles nous assurerait une capacité économique considérable, que les divers niveaux de gouvernement pourraient utiliser pour nous maintenir à flot et faire en sorte que la qualité de vie à laquelle nous nous attendions n'ait d'aucune manière à souffrir de nos problèmes constitutionnels.

Nous vivons cependant aujourd'hui dans un monde beaucoup plus compétitif et intégré, constitué de marchés de consommateurs et d'industries à l'échelle planétaire, caractérisé par un marché de capitaux mondial et par les progrès rapides de la technologie de l'information et des communications. Dans ce monde des années 90, tous les produits de base que nous produisons et exportons sont vendus sur des marchés très concurrentiels. La capacité d'un pays d'être productif et de mettre l'accent sur l'économie détermine en grande partie sa capacité de produire les biens nécessaires au maintien d'une société paisible et progressiste sur le plan social.

Au Canada, en particulier, la Constitution ne peut exister dans un contexte d'isolement. Comme le disait Sylvia Ostry—que nous semblons prendre plaisir à citer aujourd'hui—notre capacité collective d'être productifs et concurrentiels dépend aussi de la capacité de notre gouvernement de fonctionner de façon concurrentielle et productive sans imposer de fardeau indû à la population. Il existe donc un lien précis et direct. Le discours du Trône fait état de ce lien apparent et réel dont nous devons tous prendre acte et dont nous devons tous nous inspirer.

En ma qualité de conservateur, les honorables sénateurs comprendront mon appui à l'énoncé selon lequel nous devons tous gagner notre prospérité dans ce pays. Elle ne nous sera plus servie sur un plateau d'argent par des étrangers qui ont besoin de nos ressources naturelles. Nous maintiendrons la prospérité sur laquelle reposent nos programmes sociaux